



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article448>

Notre démocratie a-t-elle encore un sens ?

- Qu'est-ce que la démocratie ? - Débats - Les institutions - La Constitution -



Date de mise en ligne : mercredi 3 août 2011

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

En adressant, le 26 juillet, une lettre aux parlementaires pour leur demander de voter « la règle d'or » (respect de l'équilibre budgétaire), le chef de l'État s'est affranchi des principes régissant la séparation des pouvoirs exécutif et législatif. Mais aucun recours juridique n'a été déposé et, pis, certains élus répondent par écrit au chef de l'État en argumentant sur le fond. Alors que sa lettre devrait être considérée comme nulle de plein droit, leurs démarches s'apparentent plus à des remontrances qu'à une critique fondamentale du système.

En fait, si la violation des principes de base qui fondent notre démocratie ne suscite plus émoi ni colère, c'est qu'il ne s'agit là que d'une entorse de plus aux règles fondamentales votées par le peuple français. Depuis plusieurs décennies, de droite comme de gauche, les exécutifs se permettent de plus en plus fréquemment de prendre des libertés avec les principes de la République.

Devenus non crédibles aux yeux des citoyens, les acteurs politiques parlent entre eux en faisant semblant de parler aux citoyens.

Symptôme supplémentaire de la crise politique qui sévit dans notre pays, cette dérive vers un système personnel, unilatéral et autoritaire, qui n'est pas sans rappeler la monarchie, montre l'urgence d'une vraie réponse démocratique. L'élection d'une Assemblée constituante au suffrage universel est la plus évidente.